

COMITE SYNDICAL DU MARDI 17 FEVRIER 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

Le mardi 17 février 2026 se sont réunis, dans les locaux du Syndicat, les délégués du Comité Syndical sous la présidence de M. Xavier PERICAT, 1er vice-président en exercice, le Président Gilbert AH-YU étant empêché.

Étaient présents : M. Xavier PERICAT, M. Georges MOTHON, M. André BOURDON, Mme Nathalie JOLY, Monsieur Arnaud LARMURIER et M. Pascal BEYRIA.

Les points suivants ont été délibérés :

OBJET	VOTE
Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 16 décembre 2025	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2026/01 – Avenant n°2 au contrat de concession du CVE avec NOVAZUR	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2026/02 – Autorisation donnée au Président de signer la convention avec l'Eco-Organisme EcoDDS et ses annexes pour les Déchets Diffus Spécifiques	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2026/03 – Autorisation donnée au Président de signer la convention avec l'Eco-Organisme EcoDDS pour les filières outillage du peintre (ABJ-Outillage du peintre)	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2026/04 – Approbation du Compte Financier Unique 2025	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2026/05 – Bornes d'apport volontaire avec contrôle d'accès – fixation du tarif de la carte supplémentaire	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2026/06 – Convention de coopération pour l'entretien des véhicules de la commune de Cormeilles-en-Parisis	Approuvée à l'unanimité